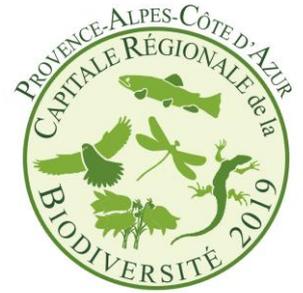




Villes-sur-Auzon

Capitale régionale de la Biodiversité 2019



17 novembre 2019

Une autre vie s'invente ici

1. La démarche
2. Le label TEN
3. Le Concours
4. La réduction de la pollution lumineuse
5. Le site d'escalade et le projet de RNR
6. Le cimetière jardin
7. Le résultat du Concours



Deux opérations annuelles pour valoriser l'engagement des collectivités pour la nature

- Volet Obligatoire → **le label/la reconnaissance**
- Volet Optionnel → **le concours**

Accompagnement du Syndicat du projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux pour la candidature de Villes-sur-Auzon



LABEL « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)

VOLET OBLIGATOIRE DE L'OPERATION

- Questionnaire à remplir → 43 questions qui abordent les aspects de préservation, restauration ou reconquête de la biodiversité (Aménagement et planification // Gestion et suivi// Implications des habitants et des parties prenantes).
- **Nouveauté 2019 → 21 critères** "Territoire Engagé pour la Nature –TEN" à mettre en œuvre (3 ans). Etablir un état des lieux des pratiques et des actions menées en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire et s'engager pour les 3 années à venir
- Evaluation du niveau de performance (de 1 à 5 libellules) et reconnaissance TEN

VILLES-SUR-AUZON labellisée
TEN avec 2 libellules



CONCOURS « Capitales française et régionale biodiversité 2019 »

VOLET OPTIONNEL DE L'OPERATION

- Questionnaire + 3 fiches actions à remplir sur le thème de l'année en lien avec les trois chapitres du questionnaire
- Thème 2019 : Climat : la nature, source de solutions
- Evaluation de chaque action en fonction de 10 critères
- 1 capitale nationale
- 1 capitale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

3 actions proposées au Concours :

- ✓ La réduction de la pollution lumineuse
- ✓ Le cimetière jardin
- ✓ Le site d'escalade et le projet de RNR





Objectifs :

Thème « Aménagement du territoire »

- ✓ Réduire les nuisances de la pollution lumineuse (biodiversité nocturne, santé humaine...)
- ✓ Réduire le coût de l'éclairage public et faire des économies pour la commune
- ✓ Restituer un ciel nocturne étoilé sur l'ensemble de l'agglomération

Mise en œuvre :

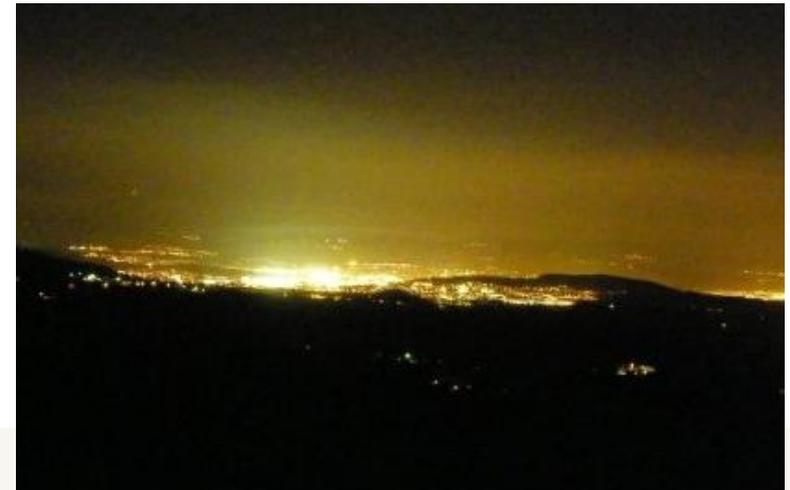
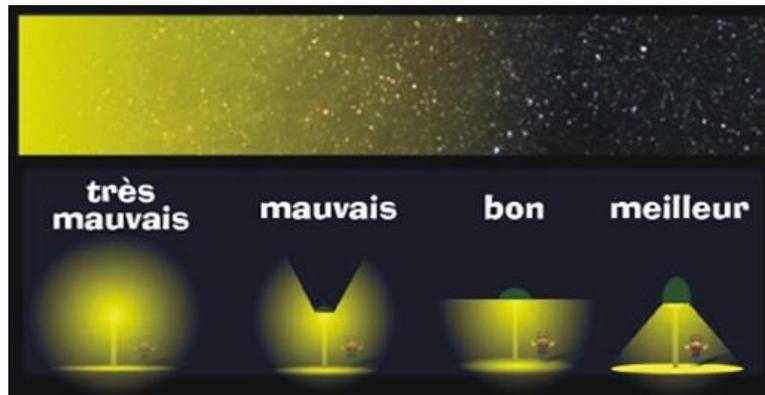
- ✓ Installation d'horloges astronomiques permettant l'extinction de l'éclairage public entre 00h et 5h
- ✓ Remplacement des sources lumineuses les plus polluantes par les LED
- ✓ Remplacement des plus anciennes lampes au sodium équipées de vitres par des plaques LED de couleur jaune éclairant uniquement vers le bas



4. La réduction de la pollution lumineuse



Partenaires :



Objectifs :

Thème « Biodiversité locale »

- ✓ Favoriser l'accès au sport des écoliers
- ✓ Proposer un projet exemplaire permettant de préserver la biodiversité de la Combe de l'Ermitage

Mise en œuvre :

- ✓ Diagnostic faunistique et floristique précis du site et des falaises
- ✓ Evitement des zones les plus sensibles (gîtes à chauves-souris, nidification du Hibou Grand-Duc...)
- ✓ Réduction du nombre de voie d'escalade, définition d'un calendrier d'équipement et suivi de chantier
- ✓ Travail en cours sur le classement de la zone en Réserve Naturelle Régionale (RNR) pour assurer une préservation des richesses biologiques sur le long terme



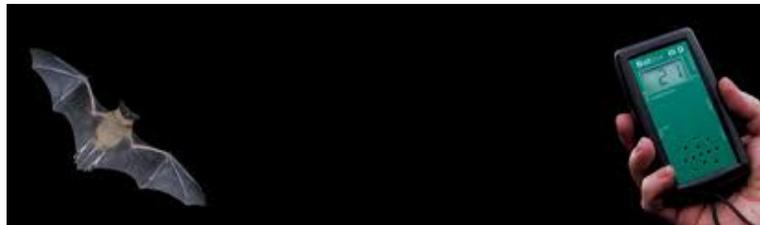
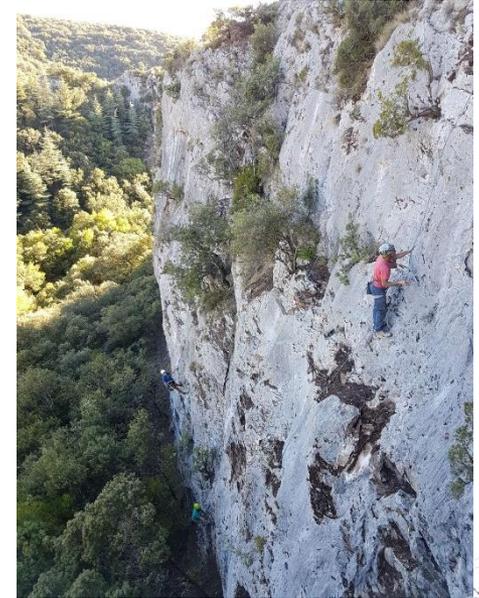
5. Le site d'escalade et le projet de RNR



Partenaires :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



6. Le cimetière jardin



Objectifs :

Thème « Biodiversité et citoyenneté »

- ✓ Passer au Zérophyto via la végétalisation, pour que la fleur prenne la place de la « mauvaise herbe »
- ✓ Proposer une valorisation culturelle de ce site patrimonial
- ✓ Impliquer les habitants

Mise en œuvre :

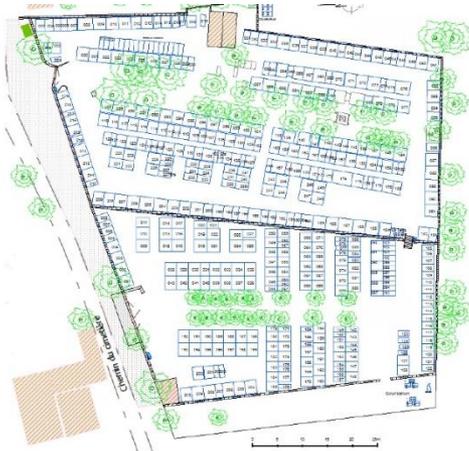
- ✓ Diagnostic et analyse des pratiques d'entretien, préconisations et choix des végétaux
- ✓ Réalisation de chantiers participatifs avec les agents techniques, les scolaires et la population
- ✓ Réalisation d'un inventaire patrimonial



6. Le cimetière jardin



Partenaires :



Cimetière de Villes sur Auzon



ZÉRO Pesticide
Ateliers de jardinage
Invitation
pour fleurir
le cimetière
de Villes sur Auzon
Samedi 12 oct
10h - 12h 30, 14h - 16h30
RDV au cimetière
Inscription et renseignements
en mairie - 04 90 61 82 05

Le cimetière Jardin
Lorsque la fleur prend la place de l'herbe folle
et que la pierre commence à raconter l'histoire des hommes



7. Le résultats du Concours



5 finalistes :

- ✓ Métropole Nice Côte d'Azur
- ✓ Avignon
- ✓ Hyères
- ✓ Miramas
- ✓ Villes-sur-Auzon



Visite le 25 juillet 2019 des membres du jury :

- ✓ Agence Régionale pour l'Environnement – Agence Régionale de la Biodiversité (ARPE-ARB)
- ✓ Agence Française de la Biodiversité (AFB)
- ✓ Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)



Rapport de visite avec avis des évaluateurs



VILLES-SUR-AUZON reconnue Capitale régionale de la biodiversité 2019

Remise des prix le 18 novembre à Paris

